

## **Association des parents d'élèves du Collège de Candolle (APEC Candolle)**

### **PV de l'Assemblée générale ordinaire**

**du jeudi 15 septembre 2022 au Collège de Candolle, salle R.21**

1. **Accueil et bienvenue** : Thierry Ventouras, co-président souhaite la bienvenue aux parents et excuse l'absence de Stéphanie Nizard, co-présidente. Elle participe au comité de la FAPPO - Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire - <https://fappo.ch>.
2. **Approbation de l'ordre du jour** : l'OJ est approuvé par l'assemblée.
3. **Approbation du PV de l'AG 2020-2021** : le PV de l'AG du 20.09.21 est approuvé par l'assemblée
4. **Rapport d'activité de l'année 2021-2022** : le co-président fait la lecture du rapport d'activité ; il est joint à ce PV
5. **Présentation des comptes 2021-2022 et rapport des vérificateurs** : Bertrand Brundler, trésorier, explique que les revenus, essentiellement les cotisations, représentent CHF 3'759.-, tandis que les charges étaient de CHF 4'253.05. Le poste le plus important pour les charges, étant l'achat des stylos Caran d'Ache remis en fin d'année aux maturants. Résultat négatif de l'exercice de CHF – 494.05. Le solde au 31 juillet 2022 sur le compte PostFinance est de CHF 3'318.93. Les comptes sont joints à ce PV. Virginie Rousseau, vérificatrice aux comptes, lit le rapport ; document également joint à ce PV.
6. **Approbation des comptes 2021-2022** : les comptes sont approuvés par l'assemblée.
7. **Election du comité 2022-2023 (Présidence, trésorier/ière, secrétaire, membres)** : le comité 2021-2022 se représente, soit Bertrand Brundler, Barbara Daldini, Alessandra de Min, Angela de Oliveira, Emmanuelle Gunsbourg Kasawi, Caroline Menache, Malika Meyer Benbachir, Stéphanie Nizard, Lizbeth Panaterra Stauffer, Sabine van Vliet et Thierry Ventouras. Se présentent également les 4 nouveaux membres suivants : Carine Bijotat, Laurence Emilian, Salomon Kretonic et Virginie Rousseau. Bienvenue à eux. La co-présidence est assurée par Stéphanie Nizard et Thierry Ventouras, le trésorier est Bertrand Brundler, et au secrétariat il y a Barbara Daldini.

L'adresse de correspondance est la suivante :

**Association de parents d'élèves Collège de Candolle**  
**c/o Thierry Ventouras**  
**125, chemin de la Mousse / 1226 Thônex**

8. **Election du/des vérificateur(s) aux comptes** : Eric Martinet est élu comme nouveau vérificateur pour la période 2022-2023, en remplacement de Virginie Rousseau.
9. **Programme d'activités/projets pour l'année 2022-2023** : suivi du dossier émoluments frais photocopies CHF 60.- / suivi avec les TPG pour des arrêts supplémentaires / développer le site internet de l'APEC / trouver des idées pour attirer nouveaux membres dans l'association / stand d'information pour la fête des 50 ans du collège / collaborer avec l'association des élèves / cadeau de fin d'année pour les maturants / rencontres régulières avec la direction du collège.
10. **Divers, propositions individuelles** : informer les élèves des absences des professeurs, via message ou sur tableau d'affichage suffisamment tôt pour éviter les déplacements inutiles des étudiants / présenter l'APEC lors des réunions des parents de 1<sup>ère</sup> en allant dans toutes les classes, lorsqu'il y a la rencontre avec le prof. de groupe / possibilité de mettre sur pied un groupe de foot ou autre sport d'équipe durant la pause de midi afin de permettre aux nouveaux arrivants de pouvoir sociabiliser plus vite / s'assurer que même la procédure soit suivie par tous les profs. pour les devoirs mis sur Classroom (certains le font, pas d'autres ; quid pour les élèves absents et ensuite annotés) ; vérifier procédure d'attribution pour les casiers en début d'année (il semblerait qu'il n'y en ait pas assez)

*PV rédigé conjointement par*

*Barbara Daldini et Thierry Ventouras et finalisé le 30.09.2022*